



ANNO REGNI

VICTORIÆ

Britanniarum Reginae,



DECIMO OCTAVO.

Au Parlement commencé et tenu à *Westminster*, le Quatrième jour de *Novembre*, *Anno Domini* 1852, dans la Seizième année du règne de Notre Souveraine Dame VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne et d'Irlande*, Défenseur de la Foi :

Et ensuite continué, par diverses prorogations, jusqu'au Douzième jour de *Décembre*, 1854 ; étant la TROISIEME SESSION du SEIZIEME PARLEMENT du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne et d'Irlande*.

QUÉBEC :

IMPRIMÉ PAR STEWART DERBISHIRE ET GEORGE DESBARATS,
IMPRIMEUR DES LOIS DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

1862.

litte. 3 54 5-9.